



**TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE DE LA ROUTE  
EXPÉRIMENTALE RN3D PAR DES PRODUITS RECYCLÉS  
DES DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION,  
L=1.2KM  
DANS LE GOUVERNORAT DE BEN AROUS**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

***Dossier A***

**VOLUME 1**

***Conditions d'Appel d'Offres (CAO)***

***Juin 2023***



Aff. 1444

**Bureau Tunisien des Etudes**  
N°03, Rue Zoubeir Ibn El Aouem,  
El Menzah 6, 2091 – Ariana  
E-mail : [contact@bte-ingenierie.com](mailto:contact@bte-ingenierie.com)  
Site web : [www.bte-ingenierie.com](http://www.bte-ingenierie.com)

# CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES, INSTRUCTIONS GENERALES, QUALIFICATIONS TECHNIQUES ET PROCEDURES D'ATTRIBUTION DES MARCHES

## SOMMAIRE

<b>A – GENERALITES .....</b>	<b>1</b>
1. Portée de l'offre .....	1
2. Origine des Fonds .....	1
3. Soumissionnaires admis à concourir.....	1
4. Qualification des soumissionnaires .....	2
5. Evaluation des offres : Barème de sélection des entreprises .....	4
6. Une offre par soumissionnaire .....	4
7. Motif de rejet d'une Offre .....	4
<b>B - DOSSIER D'APPEL D'OFFRES .....</b>	<b>5</b>
8. - Contenu du dossier.....	5
9. Eclaircissements apportés au dossier d'appel d'offres.....	5
10. - Connaissance des lieux et conditions de travail .....	5
<b>C - PRESENTATION DES OFFRES .....</b>	<b>6</b>
11. - Consistance de l'offre .....	6
12. - Propositions de variantes des soumissionnaires .....	6
13. - Quelques consignes concernant la préparation de l'offre.....	6
14. - Signature des offres - Procurations .....	6
15. - Documents constituant l'offre .....	6
16. - Etablissement du montant de l'offre .....	9
17. - - <i>Cautionnement provisoire (garantie de soumission)</i> .....	10
18. Ouverture des plis .....	10
19. - Vérification des offres.....	10
20. - Proposition d'attribution des marchés .....	11
21. Procédure de passation des marchés .....	11
<b>D - PIECES JOINTES .....</b>	<b>13</b>

# CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES, INSTRUCTIONS GENERALES, QUALIFICATIONS TECHNIQUES ET PROCEDURES D'ATTRIBUTION DES MARCHES

## A – GENERALITES

### 1. Portée de l'offre

Le Maître de l'Ouvrage Délégué, la société Respect Environnement Group, agissant au nom et pour le compte du Maître de l'Ouvrage Ministère de l'Équipement et de l'Habitat, dénommé dans ce qui suit REG, lance un appel d'offres ouvert pour le projet : **travaux de mise en œuvre de la route RN3D par des produits recyclés des déchets de construction et de démolition, L=1.2km** dans le cadre du projet RE-MED.

Les travaux à effectuer sont décrits dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et par le dossier des plans, ils se résument comme suit :

#### Travaux routiers et de drainage

- Les travaux de démolition de chaussée existante et transport des déblais vers un dans un lieu agréé par l'ingénieur;
- Les travaux de de dépose des bordures existants et transport vers un dans un lieu agréé par l'ingénieur;
- Les travaux de réglage, de renforcement par les matériaux de recyclage (déchets de construction) et compactage de la couche d'assise ;
- L'approvisionnement d'agrégats de provenance d'un centre de traitement des déchets de construction agréé (à environ 70 km )
- L'approvisionnement d'agrégats de provenance une carrière agréé (à environ 70 km )
- Les travaux de réalisation des couches de chaussée et dépendances conformément aux plans et CCTP (en 4 sections de 300m chacune) ;
- Les travaux de mise en place des bordures de TPC ;
- Les travaux de dépose des glissières de sécurité et mise en dépôt ;
- Les travaux de fixation des glissières de sécurité ;
- Les travaux d'aménagement de la déviation provisoire ;
- Les travaux de curage de la conduite existante sur toute la largeur de la route (2x2 voies) ;
- Coordination avec la société d'instrumentation pour mise en place des instruments de mesure dans les différentes couches de chaussée pour le suivi de leurs comportements durant 5 ans.

#### Travaux de déviation provisoire, de signalisation et de sécurité

- Les travaux de décapage de la terre végétale ;
- Les travaux de chaussée ;
- Les travaux de signalisation ;
- Les travaux de mise en place du panneau d'identification du projet de la route expérimentale ;

Tous les travaux à effectuer sont détaillés dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières « CCTP » et dans le Dossier Plans. Les travaux et études doivent obligatoirement répondre aux exigences supplémentaires listées dans le CCTP du présent marché.

Tous ces travaux devront se réaliser en maintenant la circulation (routes, accès, etc.) ouverte de jours et de nuits avec toutes les dispositions de sécurité routière. Avant tout commencement de travaux, l'Entrepreneur doit soumettre à l'ingénieur son programme d'exécution indiquant avec précision, le phasage des diverses tâches et les largeurs de chaussées réservées à la circulation ainsi que leurs longueurs durant chaque phase de travaux. L'Entreprise doit veiller à la sécurité et confort des usagers de la route et des piétons, à l'entretien et le maintien du niveau de service de la route et des déviations nécessaires pour la réalisation des travaux. Il devra remettre en état les terrains de ces déviations, à ses frais, chaque fois que le besoin s'en fait sentir et à la fin de son utilisation.

### 2. Origine des Fonds

La société Respect Environnement Group est le partenaire principal du projet RE-MED qui est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme de coopération transfrontalière de l'instrument européen de voisinage « Bassin maritime Méditerranée » 2014-2020 (IEV CTF MED).

### 3. Soumissionnaires admis à concourir

Sont admis à concourir, au titre du présent appel d'offres et peuvent soumissionner :

- a) Entreprise étrangère ou groupements solidaires d'entreprises étrangères (spécialisées et qualifiées en travaux routiers et ayant l'expérience d'utiliser les matériaux de recyclage) associées à une ou des entreprises tunisiennes. L'Entreprise étrangère doit avoir le siège basé dans un pays du bassin méditerranéen et exister depuis au moins 2 ans.
- b) Les entreprises ou groupement d'entreprises tunisiennes :

Dans ce cas, il est requis les conditions suivantes :

- Agrément pour l'activité Route, spécialité R2 : revêtements routiers, Catégorie 4 et plus ou l'activité Route, spécialité R0 : Entreprise générale, Catégorie 3 et plus; il est souhaitable de :
- Renforcer les moyens par une entreprise étrangère ayant le siège dans un pays du bassin méditerranéen depuis au moins 2 ans;
- Renforcer les moyens par un Expert ayant l'expérience d'utiliser les matériaux de recyclage des déchets de construction.

c) En cas de groupement d'entreprise le nombre des membres est limité à deux (02).

#### 4. Qualification des soumissionnaires

4.1. - Renseignements et documents requis pour la qualification :

4.1.1. - Candidats participant à titre individuel :

Les soumissionnaires devront joindre les renseignements et documents suivants :

- (i) des copies des documents originaux définissant la constitution ou les statuts juridiques, le lieu d'enregistrement et le principal lieu d'activité ; une procuration écrite du signataire de l'offre pour engager le soumissionnaire ;
- (ii) l'expérience relative à des travaux analogues tels que définis par les annexes 8-1 et 8-2 du présent document et la consistance et le volume de chaque type de travaux effectués jusqu'à la date limite de réception des offres et des informations détaillées sur les travaux en cours et les engagements contractuels en précisant, pour chaque projet, le Maître de l'Ouvrage concerné ;
- (iii) les principaux éléments du matériel de construction envisagés pour la réalisation du marché ainsi que les attestations de qualification en se basant sur les états présentés en annexe 7 du présent document ;
- (iv) les qualifications et l'expérience des principaux responsables et techniciens à affecter sur le chantier, pour assurer l'encadrement nécessaire à la conduite à bonne fin des travaux. Un cadre type est fourni aux annexes 6-1 à 6-2 pour servir de base à l'évaluation de la qualification de l'équipe proposée ;

Pour les entreprises étrangères doivent s'associer à au moins une entreprise tunisienne.

- Le groupement d'entreprises, doit satisfaire aux critères cités à l'alinéa 4.1, les références correspondant à chacun des membres du groupement, étant pour cela, additionnés afin d'appréhender la capacité de tout le groupement.

- L'offre établie en groupement doit être signée de façon à engager, solidairement, l'ensemble des membres du groupement établissant ainsi leur responsabilité solidaire vis à vis du Maître de l'Ouvrage

4.2. Méthodologie préconisée pour la détermination de la qualification technique des soumissionnaires :

4.2.1 - La qualification technique des soumissionnaires est déterminée sur la base des critères suivants :

4.2.1.1. Critère N° 1 : Expérience générale

**Critère 1-1** : Chiffres d'affaires et Fonds de roulement

a) Le candidat doit fournir les montants des chiffres d'affaires totaux annuels pendant la période 2018 – 2022 selon les modèles des annexes 8-1 et 8-2.

Le chiffre d'affaires annuel moyen en hors taxes (HTVA) « CAAM » durant les cinq dernières années (de 2018 à 2022), réalisé par le chef de file et les autres membres du groupement, ensemble,

En cas de groupement, l'ensemble des entreprises du groupement doivent satisfaire les montants exigés.

**Critère 1-2** : Expérience et référence

a) Le siège social des soumissionnaires doit être basé dans un pays du bassin méditerranéen et exister depuis au moins 2 ans.

b) L'entreprise ou groupement d'entreprises soumissionnaires ayant une solide expérience dans la construction de routes utilisant des matériaux recyclés seront privilégiées.

c) Le soumissionnaire doit fournir des justificatifs des ressources financières et matérielles disponibles.

d) Le soumissionnaire doit s'engager à terminer les travaux dans un délai de 40 jours.

e) Si une entreprise soumissionnaire ne dispose pas de l'expérience requise dans ce domaine, elle a la possibilité de former un groupement avec une autre entreprise ayant une solide expérience.

**Critère N° 2** : Moyens en personnel

Au titre de ce critère, le soumissionnaire devra présenter dans son offre la liste nominative du personnel d'encadrement (liste 1) et un engagement pour le personnel d'exécution (liste 2) à mettre à la disposition du chantier selon les modèles fournis en annexes 6-1 à 6-2 et conformes aux indications et exigences indiquées dans les tableaux ci-après.

a) Personnel d'encadrement :

La liste du personnel d'encadrement (liste 1) mentionnée ci-dessous doit être accompagnée par les pièces justificatives (diplômes, curriculum vitae « CV » récents et signés par les intéressés et le chef de l'entreprise et tout

autre document permettant de juger de leur qualification et de leur expérience dans les travaux similaires).

**Liste 1 - Personnel d'encadrement (Liste Nominative)**

<b>Personnel d'encadrement : liste nominative</b>			
<b>PERSONNEL DEMANDE</b>	<b>Niveau ou Spécialité</b>	<b>Nombre (i)</b>	<b>Conditions</b>
Ingénieur, Directeur de Projet	Ingénieur Génie civil ou Ingénieur de spécialité équivalente	1	Expérience générale* minimale de 10 ans et ayant au moins un projet de construction de route avec des matériaux de déchets de construction
Ingénieur, Chargé des chaussées et terrassement	Ingénieur Génie civil ou Ingénieur de spécialité équivalente	1	Expérience minimale de 8 ans et ayant suivi au moins un projet routier relatif aux travaux de construction d'autoroutes ou de routes structurantes (rocares des villes, doublement de routes classées, etc.) pour le compte d'une entreprise.
Ingénieur, chargé de l'assurance qualité	Ingénieur Génie civil ou Ingénieur de spécialité équivalente	1	Expérience générale* minimale de 8 ans et ayant réalisé au moins une mission en tant que chargé de l'assurance qualité ou ayant suivi les travaux de deux (02) projets routiers à l'exception des pistes agricoles, voies communales et les projets de renforcement pour le compte d'une entreprise.
Responsable Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement	Diplôme universitaire en HSSE ou spécialité équivalente	1	Expérience minimale de 3 ans ayant réalisé au moins une mission en tant que chargé de l'hygiène, sécurité, santé et environnement ou ayant suivi au moins les travaux d'un projet de construction.
Responsable Sécurité routière	Diplôme universitaire en génie civil	1	Expérience minimale de 5 ans ayant réalisé au moins deux études routières jusqu'au DAO ou études d'exécution de projet routier jusqu'au récolement.

(i) : Le nombre d'années d'expérience sera comptée à partir de la date d'obtention du diplôme jusqu'à la date limite de réception des offres

Le soumissionnaire devra présenter dans son offre la liste nominative récapitulative et les fiches des différents membres du personnel d'encadrement, respectivement selon modèles fournis en annexes 6-1 à 6-3.

**Le non-respect de l'une des conditions requises pour le personnel d'encadrement (liste 1), entraîne le rejet de l'offre.**

**b) Personnel d'exécution :**

Le soumissionnaire devra présenter dans son offre un engagement (conformément au modèle en annexe 6-3) de mettre à la disposition du chantier le personnel d'exécution minimum suivant :

**Liste 2 - Personnel d'exécution (Engagement)**

<b>PERSONNEL DEMANDE</b>	<b>Niveau ou Spécialité</b>	<b>Nombre</b>	<b>Expérience exigée</b>
Conducteurs des travaux	* Chaussées	1	Expérience minimale de 8 ans ou ayant un diplôme de technicien supérieur en génie civil avec une expérience minimale de 5 ans
Chefs de chantier	* Chaussées	2	Expérience minimale de 5 ans
Laborantins		1	Expérience minimale de 5 ans
Topographe		1	Expérience minimale de 5 ans

\* : L'expérience globale sera comptée à partir de la date d'obtention du diplôme jusqu'à la date limite de réception des offres.

**4.2.1.2. Critère N° 3 : Moyens en matériels et qualifications**

Au titre de ce critère, le soumissionnaire devra présenter dans son offre un engagement (conformément au

modèle en annexe 7) de mettre à la disposition du chantier le matériel minimum ainsi que les qualifications (avec attestations correspondantes) suivants :

Désignation	Nombre demandé
<b>Transport</b>	
Camions de transport $\geq 10$ T	2
<b>Terrassement &amp; Chaussées</b>	
Bulldozer D9	1
Centrale de fabrication de GRH (80T/h)	1
Niveleuses	2
Compacteurs à pneus $\geq 18$ T	2
Cylindre $\geq 10$ T	2
Chargeur $\geq 3m^3$	2
<b>Produits Noirs</b>	
Finisseur largeur $\geq 8m$	1
Centrale de fabrication d'enrobés à anneau de recyclage (120 T/h)	1
Compacteurs à pneus $\geq 18$ T	2
Cylindre $\geq 10$ T	2

**Seules seront qualifiées les offres techniques ayant satisfait l'ensemble des critères énumérés à l'article 4.2 ci-dessus.**

## 5. Evaluation des offres : Barème de sélection des entreprises

Barème de sélection	
Nombres des Points	Libellé
05	Expérience du soumissionnaire dans l'utilisation de matériaux recyclés provenant des déchets de construction ou de démolition pour l'entretien et/ou la construction des chaussées
05	Renforcement de l'équipe technique du soumissionnaire par l'ajout d'un expert en matière de recyclage des déchets de bâtiment
10	Expérience du soumissionnaire dans la construction de chaussées, démontrée par la réalisation réussie de projets antérieurs
05	Assise financière du soumissionnaire, évaluée à partir de critères tels que le chiffre d'affaires annuel ou les bilans des deux années précédentes
05	Évaluation de la planification proposée par le soumissionnaire
10	Évaluation de l'offre financière proposée par le soumissionnaire

## 6. Une offre par soumissionnaire

Un soumissionnaire qui présente plusieurs offres, ou qui participe à plusieurs offres, sera disqualifié et l'offre sera rejetée.

## 7. Motif de rejet d'une Offre

L'offre sera rejetée dans l'un des cas suivants :

- Les offres reçues après la date limite de réception seront retournées sans avoir été ouvertes
- Absence du cautionnement provisoire ;
- Le soumissionnaire n'a pas levé ses éventuelles réserves dans les délais fixés par l'Administration ;
- Le soumissionnaire n'a pas fourni les pièces manquantes ou des compléments dans son offre et demandées par l'Administration dans les délais fixés ;
- Le non-respect des conditions de participations selon les indications de l'article 3 ci-dessus ;
- La non satisfaction des exigences des articles 4 et 5, ci-dessus ;
- Le non-respect de la date fixée pour la réception des offres.
- La non-conformité de l'offre quant au fond conformément aux articles 18.2.1 et 18.2.2 du présent document.

## B - DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

### 8. - Contenu du dossier

Le dossier d'appel d'offres est structuré comme suit : Le dossier A comprenant :

Volume 1 : Condition d'appel d'offres (le présent document)

Volume 2 : Cahier des Clauses Administratives particulières « CCAP »

Volume 3 : Cahier des Clauses Techniques particulières « CCTP »

Volume 4 : La soumission - Le bordereau des prix Le détail estimatif

Le dossier B comprenant le dossier des plans (Dossier plans).

### 9. Eclaircissements apportés au dossier d'appel d'offres

**9.1.** Au cas où certains soumissionnaires auraient des renseignements à demander ou d'éclaircissements sur la signification exacte de certaines parties des documents d'appel d'offres, ils devront en référer, par écrit en français, en vue d'obtenir les éclaircissements nécessaires avant de transmettre leurs offres, dix (10) jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. Si les questions sont fondées, elles feront l'objet d'additifs au dossier d'appel d'offres, transmis à tous les soumissionnaires en possession du dossier d'appel d'offres, cinq (05) jours au plus tard avant la date limite de réception des offres. Ces additifs feront partie des documents d'appel d'offres. Aucune réponse ne sera faite à des questions verbales ou toute interprétation, émanant d'un Entrepreneur, à propos de document d'appel d'offres et des additifs éventuels. Elles seront rejetées et ne pourront impliquer la responsabilité du Maître de l'Ouvrage Délégué.

**9.2.** Des additifs au dossier d'appel d'offres pourront également être ajoutés en vue de rendre plus claire la compréhension des documents d'appel d'offres ou d'apporter des modifications techniques ou autres à ces documents. Ces additifs seront également transmis à toutes les entreprises en possession du dossier d'appel d'offres, dix (10) jours au plus tard avant la date de remise des offres et feront partie des documents d'appel d'offres.

Dans le cas où ces additifs concerneraient des modifications consistantes des travaux, les entreprises seront informées par avis de presse.

**9.3.** Les soumissionnaires, s'ils estiment que certaines clauses ou spécifications techniques du DAO sont de nature à limiter la concurrence internationale ou à donner un avantage injuste à certains concurrents, doivent en informer Maître de l'Ouvrage Délégué par écrit, dix (10) jours au plus tard avant la date limite de réception des offres, avec copie aux représentants de du projet RE-MED.

### 10. - Connaissance des lieux et conditions de travail

**10.1.** Les soumissionnaires déclarent avoir pris connaissance des lieux, de la nature et des difficultés des travaux à exécuter, de la nature des terrains et du sous-sol (caractéristiques géotechniques et hydrogéologiques) où seront exécutés les travaux, de la provenance et de la qualité des matériaux, des servitudes d'exécution des travaux, des conditions locales relatives au climat, à l'hydrographie, aux transports, à la main-d'œuvre, etc.

Les coupures provisoires de routes sont à organiser avec le Maître de l'Ouvrage.

Ils déclarent également avoir pris connaissance de tous les documents d'appel d'offres et avoir inclus dans leur prix tous les coûts résultant de leur appréciation de la nature, de la difficulté des travaux à exécuter, de tous les frais généraux, impôts, taxes, assurances, bénéfices, aléas et autres. Les prix du bordereau sont établis sous leur responsabilité et ne pourront faire l'objet de quelle que réclamation ou modification que ce soit.

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre une liste des impôts, taxes et droits de douane, qu'ils auront pris en compte, en indiquant leur incidence sur le montant de leur offre.

Il est bien entendu que tous les impôts, taxes et droits de douane sont réputés compris dans les prix et que l'entrepreneur ne pourra en aucun cas se prévaloir du marché pour refuser de se conformer à la législation en vigueur ou pour demander au Maître de l'Ouvrage Délégué de les lui rembourser.

**10.2.** Tous les renseignements relatifs aux conditions locales fournis dans les documents d'appel d'offres ou par le Maître de l'Ouvrage Délégué sont donnés à titre d'information et n'engagent en rien la responsabilité du Maître de l'Ouvrage.

## C - PRESENTATION DES OFFRES

### 11. - Consistance de l'offre

Les offres devront obligatoirement comprendre les documents et renseignements requis selon la liste énoncée à l'alinéa 13 ci-dessous et conformément aux modèles annexés au présent document.

### 12. - Propositions de variantes des soumissionnaires

Les soumissionnaires présenteront, obligatoirement, des offres qui répondent aux conditions fixées dans les documents d'appel d'offres en ce qui concerne la conception technique de base telle qu'elle est indiquée dans les plans et les spécifications techniques.

**Aucune variante ne sera prise en considération.**

### 13. - Quelques consignes concernant la préparation de l'offre

13.1. Les offres, pour être recevables, devront être entièrement rédigées à l'encre et particulièrement pour la soumission, le bordereau des prix, le détail estimatif et le sous-détail des prix unitaires qui devront être signés, paraphés et tamponnés selon les indications de l'alinéa 13 ci-après.

**Les offres seront entièrement rédigées en langue française.**

Tous les documents justificatifs demandés dans cette offre (agrément, attestations, certificats, PV de réception, diplômes, etc.) doivent être originaux ou certifiés conformes aux originaux, selon présentes conditions d'appel d'offres. En outre et au cas où leurs originaux sont en langue autre que la langue française ou la langue arabe, ils doivent être traduits à la langue française par un traducteur assermenté.

13.2. Le soumissionnaire établira un original et deux copies des documents constitutifs de l'offre reliés au volume présentant le modèle de soumission et indiquant visiblement "ORIGINAL" et "COPIE", selon le cas. En cas de divergences entre l'original et les copies, l'original fera foi.

13.3. L'original et toutes les copies de l'offre seront dactylographiés ou écrits à l'encre indélébile. Ils seront signés par une (ou plusieurs) personnes dûment habilitées à apposer sa (leurs) signature(s) au nom du soumissionnaire, selon le cas. Toutes les pages de l'offre comprenant des surcharges ou des changements seront paraphées par le (ou les) signataire(s) de l'offre.

13.4. L'offre ne comportera aucune modification ni surcharge, à l'exception de celles destinées à corriger les erreurs du soumissionnaire, auquel cas ces corrections seront paraphées par le (ou les) signataire(s) de l'offre.

13.5. Le soumissionnaire cachettera l'original et chaque copie de l'offre en utilisant une enveloppe intérieure et une enveloppe extérieure portant la mention "ORIGINAL" et "COPIE", selon le cas.

13.6. Les soumissionnaires, y compris tous les membres du groupement, s'il s'agit d'un groupement, doivent signer et annexer à leur offre une déclaration d'intégrité sous la forme décrite à l'annexe 5-3 du présent document.

13.7. Les soumissionnaires, y compris tous les membres du groupement, s'il s'agit d'un groupement, doivent signer et annexer à leur offre une déclaration environnementale et sociale sous la forme décrite à l'annexe 5-4 du présent document.

### 14. - Signature des offres - Procurations

Toutes les signatures et paraphes nécessaires à la remise de l'offre seront apposés par le soumissionnaire lui-même ou son représentant dûment mandaté.

Dans le cas où l'offre serait faite par un groupement d'entreprises, chaque entrepreneur du groupement ou son représentant mandaté sera tenu de signer et parapher les documents de l'offre conformément aux indications fournies à l'alinéa 13, de façon qu'il résulte une offre solidaire.

### 15. - Documents constituant l'offre

L'offre devra être obligatoirement présentée dans deux enveloppes intérieures distinctes portant clairement les mentions :

- Enveloppe n° 1 : Offre technique
- Enveloppe n° 2 : Offre financière

Les deux enveloppes 1 et 2, le cautionnement provisoire (selon modèle joint à l'annexe 3) et les documents administratifs devront être placés dans une 3<sup>ème</sup> enveloppe (Enveloppe extérieure) fermée et scellée et portant uniquement le numéro et l'objet de l'Appel d'Offres.

L'offre devra être envoyée par pli recommandé ou par rapide poste ou remis directement au Maître de l'Ouvrage de façon à parvenir au plus tard à la date limite de remise des plis et au lieu indiqué dans l'avis d'appel d'offres ; le cachet du bureau d'ordre central de l'Administration fera foi.



**15.1. Enveloppe 3 - « Enveloppe extérieur » : Dossier Administratif**

Le dossier administratif est composé des documents suivants :

	<b>DOCUMENTS - APPELLATION</b>	<b>OPERATION A REALISER</b>	<b>AUTHENTIFICATION</b>
A.1	Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)	Paraphe de l'Entrepreneur sur chaque page	Paraphe, date, signature et tampon du soumissionnaire à la fin du document
A.2	Cautio provisoire fixée forfaitairement selon article 15 ci- dessous	Copie du modèle figurant en annexe 3, à compléter par l'Entrepreneur <sup>(1)</sup>	Date, signature et tampon de l'établissement bancaire à la fin du document
A.3	Certificat de non-faillite, de redressement judiciaire ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine des soumissionnaires non-résidents en Tunisie	Copie du modèle figurant en annexe 5-1 dûment complétée ou certificat délivré par les instances compétentes du pays de l'Entreprise	Date, signature et tampon du soumissionnaire (ou de l'institution compétente) à la fin du document
A.4	Certificat d'affiliation à un régime de Sécurité Sociale		Original de l'attestation
A.5	Déclarations fiscales pour les Entreprises Tunisiennes	Déclarations fiscales échues avant 20 j au moins de la date limite fixée pour la présentation des offres et non prescrites	Originales
A.6	Déclaration sur l'honneur de non-influence	A établir par le soumissionnaire conformément à l'annexe 5-2	Date, signature et tampon du soumissionnaire
A.7	Déclaration d'intégrité	A signer le modèle figurant en annexe 5-3 par le soumissionnaire (y compris tous les membres du groupement)	Date, signature et tampon du soumissionnaire
A.7B	Déclaration environnementale et sociale	A signer le modèle figurant en annexe 5-4 par le soumissionnaire (y compris tous les membres du groupement)	Date, signature et tampon du soumissionnaire
A.8	Un extrait de registre national des entreprises pour les soumissionnaires résidents ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine pour les soumissionnaires non-résidents en Tunisie		

1 : Pour les cautions émises par une banque étrangère, elles doivent être avalisées par une banque Tunisienne

**15.2. Enveloppe 1 : Dossier Technique**

Le dossier technique est composé des documents suivants :

<b>N°</b>	<b>DOCUMENTS – APPELLATION</b>	<b>OPERATION A REALISER</b>	<b>AUTHENTIFICATION</b>
B1.	Lettre de candidature	Copie du modèle figurant en annexe 1 dûment complétée	Date, signature et tampon du soumissionnaire
B2.	Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire	Copie du modèle figurant en annexe 2 dûment complétée	Date, signature et tampon du soumissionnaire
B3.	Procuration éventuellement nécessaire	Au cas où des procurations seraient nécessaires elles seront établies conformément aux lois et règlements en vigueur	Authentification légale
B4.	Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)	Paraphe de l'Entrepreneur sur chaque page	Paraphe, date, signature et tampon du soumissionnaire à la fin du document

N°	DOCUMENTS – APPELLATION	OPERATION A REALISER	AUTHENTIFICATION
B5.	Dossiers de Plans	Paraphe de l'Entrepreneur sur chaque plan	Date, signature et tampon du soumissionnaire sur chaque plan
B6.	Déclaration d'engagement d'assurance	Copie du modèle figurant en annexe 4 dûment complétée	Date, signature et tampon du soumissionnaire à la fin du document
B7.	Références bancaires		Date, signature du soumissionnaire
B8.	Le présent document Instructions générales - Conditions de participation, qualification technique et procédure d'attribution des marchés		Paraphe, date, signature et tampon du soumissionnaire à la fin du document
B9.	La liste nominative minimale du personnel d'encadrement	Copies des modèles figurant en annexes 6-1 et 6-2 dûment complétées	Copies des modèles figurant en annexes 6-1 et 6-2 dûment complétées
B10.	Engagement de mettre à la disposition du chantier la liste du personnel d'exécution	Copie du modèle figurant en annexe 6-3 dûment complétée	Copie du modèle figurant en annexe 6-3 dûment complète
B11.	Engagement de mettre à la disposition du chantier la liste minimale du matériel	Copie du modèle figurant en annexe 7 dûment complétée	Date, signature et tampon du soumissionnaire
B12.	Attestation du coût vendeur de la devise	Attestation délivrée par la Banque Centrale de Tunisie	
B13.	Chiffres d'affaires annuels, réalisés durant les cinq dernières années (2018 - 2022)	A établir par l'Entrepreneur, conformément aux annexes 8-1 et 8-2 dûment complétées	Date, Signature et tampon du soumissionnaire à la fin du document
B14.	Liste des travaux analogues réalisés jusqu'à la date limite de réception des offres, accompagnée de pièces justificatives	A établir par l'Entrepreneur conformément aux annexes 9-1 et 9-2 dûment complétées	Date, Signature et tampon du soumissionnaire à la fin du document.
B15.	Copie de l'Agrément de l'Entreprise pour la nature des travaux correspondants (1)	Agrément délivré par le Ministère de l'Equipement et de l'Habitat	Certifié conforme à l'original
B16.	Programmes d'exécution des travaux	A établir par l'Entrepreneur, conformément à l'annexe 12 dûment complété	Date, Signature et tampon du soumissionnaire à la fin du document
B17.	L'acte du groupement fournissant la répartition de la réalisation des travaux par tâche entre les membres du groupement en termes de pourcentages.	A établir par l'Entrepreneur	Date, Signature et tampon de tous les membres du groupement
B18.	Procuration au mandataire, Chef de file du groupement	A établir par l'Entrepreneur	Date, Signature et tampon de tous les membres du groupement

1 : Exigé pour les entreprises tunisiennes

### 15.3. Enveloppe 2 : Offre financière

N°	DOCUMENTS APPELLATION	OPERATION A REALISER	AUTHENTIFICATION
C.1	Soumission	Copie du modèle, complétée avec indication du montant de l'Offre et des conditions particulières éventuelles d'établissement de la proposition	Date, signature et tampon du soumissionnaire à la fin du document

N°	DOCUMENTS APPELLATION	OPERATION A REALISER	AUTHENTIFICATION
C.2	Bordereau des Prix	Original du document remis par l'Administration, dûment complété par les prix du soumissionnaire en lettres et en chiffres	Paraphe sur chaque page, date, signature et tampon du soumissionnaire sur la dernière page
C.3	Détail Estimatif	Original du document remis par l'Administration, dûment complété par le soumissionnaire	Paraphe sur chaque page, date, signature et tampon du soumissionnaire sur la dernière page.
C.4	Sous-détail des prix unitaires	Sous-détail des prix unitaires réalisé Conformément à la décomposition type figurant aux annexes 11-1, 11-2, 11-3, 11-4 et 11-5	Paraphe sur chaque page, date, signature et tampon du soumissionnaire sur la dernière page
C.5	Sous-détail des coefficients de règlement.	A établir par l'Entrepreneur selon le modèle fourni dans l'annexe 10-6	Date, signature et tampon du soumissionnaire

L'offre financière correspondant au projet (documents C.1 à C.5 ci-dessus), sera mise, après assemblage (reliure), dans l'enveloppe 2.

## 16. - Etablissement du montant de l'offre

**16.1.** L'appel d'offres sera un appel d'offres sur prix unitaires. Le soumissionnaire devra remplir en lettres et en chiffres les prix unitaires figurant dans le bordereau des prix, les porter dans le détail estimatif et les multiplier par les quantités indiquées, de façon à obtenir le montant total de l'offre. Ce montant sera porté dans la soumission et fournira le montant du marché. Les prix unitaires du bordereau des prix établis par l'Entrepreneur retenu et faisant l'objet de son offre serviront à déterminer le montant des situations de travaux mensuelles et définitives par application aux quantités de travaux réellement exécutées comme il est indiqué dans les documents contractuels.

**16.2.** Chaque prix unitaire comportera deux parties : Une partie exprimée et payée en Dinars Tunisiens et une partie exprimée et payée dans la Devise du pays d'origine de l'entrepreneur ou dans une des devises d'usage courant dans le commerce international.

**A titre indicatif, le soumissionnaire calculera le montant total de chaque prix unitaire figurant dans le bordereau des prix, les différents montants du détail estimatif et le montant de la soumission en Dinars, en utilisant le cours de vente officiel en Dinars Tunisiens de la Devise considérée cinq (5) jours avant la date limite de réception des offres, ce cours de vente sera utilisé aux fins de comparaison des offres.**

**16.3.** Pour les entreprises Tunisiennes ou groupements d'entreprises Tunisiennes, les prix unitaires ainsi que le montant de l'offre seront libellés uniquement en Dinars Tunisiens.

**16.4.** Le bordereau des prix unitaires devra être obligatoirement complet. Le montant d'un prix unitaire non établi sera considéré comme ayant été englobé dans d'autres prix et par conséquent nul, quelle que soit la quantité de travaux applicable à ce prix lors de l'exécution.

**16.5.** Le soumissionnaire est tenu de fournir dans son offre un sous-détail de chacun des prix unitaires qui figurent au bordereau des prix. Cette décomposition devra être faite conformément aux modèles joints en annexes au présent volume (annexes 11-1 à 11-5).

Le soumissionnaire distinguera les prix de revient des prix de vente. Pour cela, il définira un coefficient de règlement dont il devra fournir le mode de calcul sur une feuille séparée placée en tête de liste (selon annexe 11-6).

- 16.6.** Le soumissionnaire est autorisé à proposer, de sa propre initiative, des éventuels rabais sur le montant de son offre. La proposition de rabais devra être faite dans la soumission et exprimée en pourcentage du montant total de l'offres toutes taxes comprises et seront appliqués sur l'ensemble des prix unitaires du marché. Le soumissionnaire doit préciser les conditions d'application de ces rabais. Ces rabais ne seront pris en considération que si les conditions y attachées sont jugées acceptables par l'administration.
- 16.7.** Le bordereau des prix primera sur le détail estimatif et les prix en lettres primeront sur les prix en chiffres.
- 16.8.** Les erreurs éventuelles seront redressées par le Maître de l'Ouvrage Délégué et le montant de son offre sera révisé, si nécessaire, sans que le soumissionnaire puisse élever une réclamation.
- 16.9.** Dans le but de justifier la part en devises, le soumissionnaire fournira la liste du personnel, du matériel et des fournitures qu'il compte importer.
- 16.10.** Les soumissionnaires doivent donner la liste des travaux qu'ils comptent sous-traiter, en indiquant le détail de ces travaux et les numéros des prix auxquels ils se rapportent.

Le fait qu'une liste de travaux sous-traités soit donnée dans l'offre n'implique pas l'agrément du Maître de l'ouvrage Délégué du sous-traitant proposé par le soumissionnaire. Cet agrément devra être obtenu conformément aux conditions décrites dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières.

## **17. - - Cautionnement provisoire (garantie de soumission)**

Le montant du cautionnement provisoire, est fixé forfaitairement à **Dix-sept Mille Dinars Tunisiens (17 000 DT)**

Il devra être constitué conformément au modèle fourni à l'annexe 3, délivrée par une Banque agréée en Tunisie. Pour les cautions émises par une banque étrangère, elles doivent être avalisées par une banque tunisienne.

Le cautionnement devra être **valable pendant soixante (60) jours** à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres.

Il sera restitué par le Maître de l'Ouvrage Délégué dès la signature du contrat avec le soumissionnaire dont l'offre aura été retenue et sera retournée à l'Entreprise adjudicataire dès que celle-ci aura signé le marché et fourni le cautionnement définitif spécifié au CCAP.

## **18. Ouverture des plis**

- 18.1.** Seuls seront ouverts les plis qui auront été reçus au plus tard à la date limite fixée pour la réception des offres.
- 18.2.** Les plis contenant les offres seront ouverts par une commission d'ouverture des plis dans une **séance publique**.
- 18.3.** La commission d'ouverture des plis se réunit une première fois pour ouvrir les enveloppes extérieures et les enveloppes contenant les offres techniques uniquement (Enveloppe 1)
- 18.4.** Le président de la séance de la commission d'ouverture des plis vérifiera d'abord le caractère anonyme de chaque enveloppe ainsi que la date de sa réception.
- 18.5.** Il sera **procédé dans une deuxième étape**, en séance publique, à l'ouverture des plis contenant les offres financières (Enveloppe 2) des soumissionnaires ayant été qualifiés à l'issue de l'étape d'évaluation technique des offres. Ces soumissionnaires sont informés par écrit de la date, heure et lieu de la dite séance.

## **19. - Vérification des offres**

- 19.1.** Les soumissionnaires resteront liés par leurs offres pour une période de trente (30) jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, pendant laquelle le Maître de l'Ouvrage Délégué fera les démarches nécessaires en vue de faire son choix.
- 19.2.** Maître de l'Ouvrage Délégué en collaboration avec l'Administration établira la conformité de l'offre sur la base de son seul contenu, en conformité avec l'article 14 du présent document.
- 18.2.1-** Une offre conforme pour l'essentiel ou « conforme quant au fond » est une offre qui respecte toutes les exigences du Dossier d'Appel d'Offres, sans divergence, réserve ou omission substantielle.
- a) Une « divergence » est un écart par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres ;
  - b) Une « réserve » constitue la formulation d'une conditionnalité restrictive, ou la non acceptation de toutes les exigences du Dossier d'Appel d'Offres ; et
  - c) Une « omission » constitue un manquement à fournir en tout ou en partie, les renseignements et documents exigés par le Dossier d'Appel d'Offres.
- 18.2.2-** Une divergence, réserve ou omission substantielle se caractérise de la manière suivante :

- a) si elle était acceptée,
  - i) limiterait de manière substantielle la portée, la qualité ou les performances exigées comme il est spécifié dans les cahiers des clauses techniques particulières et dossier plan ou
  - ii) limiterait, d'une manière substantielle et non conforme au Dossier d'appel d'offres, les droits de Maître de l'Ouvrage Délégué ou les obligations du Soumissionnaire au titre du Marché ; ou
- b) si elle était rectifiée, cela serait préjudiciable aux autres Soumissionnaires ayant présenté des offres conformes pour l'essentiel.

**19.3.** Les offres qui ont été reconnues conformes au dossier d'appel d'offres seront vérifiées pour en rectifier les erreurs de calcul éventuelles. Les erreurs seront corrigées de la façon suivante :

- a) lorsqu'il existe une différence entre le montant en chiffres et le montant en lettres, le montant en lettres fera foi ;
- b) lorsqu'il existe une différence entre un taux unitaire et le montant total obtenu en effectuant le produit du taux unitaire par la quantité, le taux unitaire cité fera foi, à moins que le Maître de l'Ouvrage Délégué n'estime qu'il s'agit d'une erreur grossière de virgule dans le taux unitaire, auquel cas le montant total cité fera foi et le taux unitaire sera corrigé.

**19.4.** Sur demande du Maître de l'Ouvrage Délégué, le soumissionnaire devra fournir par écrit dans les cinq (05) jours calendaires suivant cette demande, tous les renseignements nécessaires à l'examen de son offre ou concernant les omissions ou erreurs relevées dans celle-ci.

**19.5.** Le montant figurant à la soumission sera rectifié par le Maître de l'Ouvrage Délégué conformément à la procédure décrite ci-dessus. La correction du montant sera réputée un engagement du soumissionnaire. **Si ce dernier n'accepte pas la correction ainsi effectuée, son offre sera rejetée et son cautionnement provisoire saisi.**

**19.6.** Le montant total indicatif en Dinars Tunisiens sera calculé en utilisant le cours de vente officiel en Dinars de la Devise donné par la Banque Centrale de Tunisie, cinq (5) jours avant la date limite de réception des offres. Ce cours sera utilisé aux fins de comparaison des offres.

## **20. - Proposition d'attribution des marchés**

**20.1.** Le choix de l'entreprises proposée pour être retenue se fera en tenant compte :

- a) des résultats de l'épreuve de qualification technique ;
- b) de l'offre financière la mieux-disante ;
- c) et du caractère acceptable des prix.

**20.2.** Une offre anormalement basse est une offre dont le prix, combiné à d'autres éléments, apparaît si bas qu'il suscite des préoccupations sérieuses quant à la capacité du soumissionnaire à réaliser le marché pour le prix proposé. S'il considère que l'offre est anormalement basse, Maître de l'Ouvrage Délégué devra demander au soumissionnaire des éclaircissements par écrit, y compris une analyse détaillée du prix en relation avec l'objet du marché, sa portée, la méthodologie proposée, le calendrier de réalisation, la répartition des risques et responsabilité, et toute autre exigence contenue dans le DAO. Après évaluation de l'analyse du prix, dans le cas où Maître de l'Ouvrage Délégué établit que le soumissionnaire n'a pas démontré sa capacité à réaliser le marché pour le prix proposé, il écartera l'offre.

**20.3.** Si Maître de l'Ouvrage Délégué considère que l'offre retenue selon l'article 18.1 ci-dessus, est gravement déséquilibré ou que les paiements sont exagérément concentrés sur le début d'exécution du contrat, il pourra demander au soumissionnaire des éclaircissements par écrit. Les éclaircissements pourront inclure des analyses détaillées destinés à prouver que les prix de l'offre sont compatibles avec la portée des travaux, la méthodologie proposée, le calendrier de réalisation et toute autre exigence contenue dans le DAO. Aucune modification de la substance de l'offre ou du prix ne sera acceptée après ouverture des offres.

## **21. Procédure de passation des marchés**

**21.1.** L'Entrepreneur provisoirement retenu en recevra notification à son adresse officielle. Il devra dans les 48 (48) heures qui suivent, remplir toutes les formalités relatives à la passation du marché et en particulier remettre le marché dûment rempli et signé.

Les autres soumissionnaires seront informés de la décision d'attribution du marché avec les raisons justificatives de cette décision.

Le contrat ne devra pas être signé avant l'expiration d'un délai de cinq (05) jours ouvrables à compter de la date à laquelle la décision d'attribution du marché a été notifiée aux soumissionnaires.

**21.2.** Dans le cas où l'Entrepreneur n'aurait pas rempli ces obligations, le choix de celui-ci pour exécuter les travaux pourra être annulé sans aucun recours.

**21.3.** L'Entrepreneur retenu devra, après signature du marché et conformément aux conditions de celui-ci, prendre toutes dispositions nécessaires pour pouvoir assurer le démarrage rapide des travaux dès réception de l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

Fait à ....., le.....

Signature du soumissionnaire

## D - PIECES JOINTES

### MODELES A UTILISER PAR L'ENTREPRENEUR

ANNEXE N° 1	LETTRE DE CANDIDATURE .....
ANNEXE N° 2	MODELE DE FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LE SOUMISSIONNAIRE
ANNEXE N° 3	MODELE D'ENGAGEMENT D'UNE CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE (CAUTION PROVISOIRE) .....
ANNEXE N° 4	DECLARATION D'ENGAGEMENT D'ASSURANCES .....
ANNEXE N° 5-1	DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON FAILLITE .....
ANNEXE N° 5-2	DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON INFLUENCE .....
ANNEXE N° 5-3	MODELE DE DECLARATION D'INTEGRITE .....
ANNEXE N° 5-4	MODELE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE .....
ANNEXE N° 6-1	LISTE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT (LISTE 1 - NOMINATIVE) .....
ANNEXE N° 6-2	MODELE DE FICHE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT PROPOSE .....
ANNEXE N° 6-3	ENGAGEMENT SUR LA LISTE DU PERSONNEL D'EXECUTION (LISTE 2) .....
ANNEXE N° 7	ENGAGEMENT SUR LA LISTE DU MATERIEL ET LES ATTESTATIONS DE QUALIFICATIONS .....
ANNEXE N° 8-1	CHIFFRES D'AFFAIRES ANNUELS REALISES PAR L'ENTREPRISE DURANT LES CINQ DERNIERES ANNEES .....
ANNEXE N° 8-2	CHIFFRES D'AFFAIRES PAR MEMBRE DU GROUPEMENT .....
ANNEXE N° 9-1	LISTE DE PROJETS ANALOGUES REALISES PAR L'ENTREPRISE .....
ANNEXE N° 9-2	LISTE DE PROJETS ANALOGUES PAR MEMBRE DU GROUPEMENT .....
ANNEXE N° 9-3	LISTE DES TRAVAUX SOUS-TRAITES ET DES SOUS TRAITANTS .....
ANNEXE N° 10	LISTES DES LITIGES ANTERIEURS OU EN COURS .....
ANNEXE N° 11.1	CADRES DE SOUS-DETAILS DES PRIX UNITAIRES ET DES COEFFICIENTS DE REGLEMENT .....
ANNEXE N° 11.2	PRIX ÉLÉMENTAIRES DE FOURNITURE DE MATÉRIAUX - MODÈLE SDP.1.....
ANNEXE N° 11.3	PRIX ÉLÉMENTAIRES DE MAIN-D'OEUVRE SUR LA BASE DE 8 HEURES EFFECTIVES DE TRAVAIL PAR JOUR - MODÈLE SDP. 2.....
ANNEXE N° 11.4	PRIX ÉLÉMENTAIRES D'ENGINS ET D'EQUIPEMENTS PAR JOUR DE 8 HEURES DE TRAVAIL - MODÈLE SDP. 3 .....
ANNEXE N° 11.5	SOUS-DÉTAIL DES PRIX - MODÈLE SDP.4 .....
ANNEXE N° 11.6	SOUS-DETAIL DE DÉCOMPOSITION DU COEFFICIENT DE MAJORATION (COEFFICIENT DE RÉGLEMENT) .....
ANNEXE N° 12	CADRE DU PROGRAMME D'EXECUTION DES TRAVAUX.....
ANNEXE N° 13	MODELE D'ENGAGEMENT D'UNE CAUTION DE GARANTIE .....
ANNEXE N° 14	MODELE D'ENGAGEMENT D'UNE CAUTION DEFINITIVE.....



CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES

ANNEXE N° 1

## Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km

### Lettre de Candidature

[Papier à en tête du Candidat ou du chef de file d'un groupement d'entreprises, indiquant son adresse postale, ses numéros de téléphone, de télécopie et de télex et ses adresses télégraphique et électronique]

Date .....

**A Monsieur Le Directeur Général de Respect environnement group**

Adresse (mentionnée à l'avis d'appel d'offres) : Résidence le Moulin Appartement B-02, avenue Hédi Nouria, Ennasr2, Ariana 2037, Tunisie.

**Monsieur,**

- 1- Dûment autorisés à agir en qualité de représentants et au nom de ..... (ci-après dénommé "le Candidat"), et ayant pris pleinement connaissance de tous les renseignements fournis au sujet du présent appel d'offres, nous, soussignés, faisons par le présent acte de candidature pour le projet : **Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km**
- 2- Veuillez trouver ci-joint copies des documents originaux définissant <sup>1</sup> :
  - a) les statuts juridiques du Candidat ;
  - b) son principal lieu d'activité ;
  - c) et son lieu d'immatriculation ou registre du commerce (s'il s'agit d'une société) ; ou le lieu d'immatriculation ou registre du commerce et la nationalité de ses propriétaires (s'il s'agit d'une société de personnes ou d'une société en nom collectif).
- 3- En annexe à la présente candidature, nous joignons des renseignements détaillés sur la participation de chaque membre au groupement d'entreprises, notamment sa participation au capital et les accords de partage des profits et pertes. Nous spécifions en outre son degré d'engagement financier en pourcentage de la valeur de chaque marché et la part qu'il doit prendre à l'exécution de chaque marché.
- 4- Nous confirmons que, ladite offre, de même que tout marché pouvant en résulter, sera :
  - a) signée de façon à engager solidairement l'ensemble des membres du groupement ;
  - b) et accompagnée d'un exemplaire de l'accord conclu par lesdits membres et établissant leur responsabilité solidaire si le groupement est attributaire du marché.
- 5- Les soussignés certifient que les déclarations et renseignements fournis dans ce dossier de candidature dûment rempli, sont complets, authentiques et corrects à tout égard.

Signature	Signature
Nom	Nom
Pour et au nom de (Candidat, chef de file en cas de groupement d'entreprises)	Pour et au nom de (nom du membre du groupement)

Signature	Signature
Nom	Nom
Pour et au nom de (nom du membre du groupement)	Pour et au nom de (nom du membre du groupement)

Fait à ....., le.....

Signature du soumissionnaire





**CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES**

**ANNEXE N° 2**

**Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km**

**MODELE DE FICHE DE RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LE SOUMISSIONNAIRE**

Toutes les entreprises et tous les membres de groupements d'entreprises qui se portent candidats au présent appel d'offres sont tenus de remplir le présent formulaire. Les renseignements concernant la nationalité doivent être fournis par tous les propriétaires ou candidats de sociétés de personnes ou de sociétés en nom collectif ou candidats constituant lesdites sociétés.

Les renseignements ci-après doivent également être fournis pour le(s) sous-traitant(s) spécialisé(s) proposé(s) par le candidat.

Nom ou raison sociale.....

Adresse.....

Téléphone.....Email

.....Téléfax.....

Pour les entreprises étrangères, adresse en TUNISIE où toute communication ou notification pourra être délivrée : Adresse en Tunisie.....

Téléphone.....Télex .....Téléfax.....

Enregistrement au Bureau d'Enregistrement des Sociétés de.....

.....sous le n°.....

Date d'enregistrement.....

- L'Entreprise est une filiale de l'Entreprise .....

Nationalité des propriétaires <sup>1</sup>	
Nom	Nationalité
1	
2	
3	

- Structure du Capital :

Principaux actionnaires	Participation en %

Capital enregistré.....

Capital versé.....

- Principales filiales de l'Entreprise :

Noms <sup>2</sup>	Spécialité

La Personne bénéficiant de procurations et signant les documents relatifs à l'offre (Nom, Prénom et Fonction) .....

Effectif approximatif total du personnel permanent .....

Fait à ....., le.....

Signature du soumissionnaire

<sup>1</sup> Tous les propriétaires de sociétés de personnes ou de sociétés en nom collectif sont tenus de remplir ce tableau

<sup>2</sup> Chaque membre du groupement doit présenter une fiche indépendante



CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES

ANNEXE N° 3

## Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km

### MODELE D'ENGAGEMENT D'UNE CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE

(à produire au lieu et place de la caution provisoire)

Je, soussigné – Nous, soussignons (1) .....  
agissant en qualité de (2) .....

1/ Certifié - Certifions que (3) ..... a été agréé par le ministre chargé des Finances en application de l'article 113 du décret n° 2014-1039 du 13 mars 2014 portant réglementation des marchés publics, que cet agrément n'a pas été révoqué, que (3) ..... a constitué entre les mains du Trésorier Général de Tunisie suivant récépissé n° ..... en date du ..... le cautionnement fixe de cinq mille dinars (5000 dinars) prévu par l'article 113 du décret susvisé et que ce cautionnement n'a pas été restitué.

2/ Déclare me - Déclarons nous, porter caution personnelle et solidaire (4) ..... Domicilié à (5) ..... au titre du montant du cautionnement provisoire pour participer (6) ..... , publié(e) en date du ..... par (7) ..... et relatif à ..... Le montant du cautionnement provisoire s'élève à ..... dinars (en toutes lettres), et ..... dinars (en chiffres).

3/ M'engage - Nous nous engageons, solidairement, à effectuer le versement du montant garanti susvisé et dont le soumissionnaire serait débiteur au titre de (6) ....., et ce, à la première demande écrite de l'acheteur public sans une demeure ou une quelconque démarche administrative ou judiciaire préalable.

Le présent cautionnement est valable pour une durée de ..... jours, à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Fait à ....., le.....

- (1) Nom(s) et prénom(s) du signataire(s)
- (2) Raison sociale et adresse de l'établissement garant
- (3) Raison sociale de l'établissement garant
- (4) Nom du soumissionnaire (personne physique) ou raison sociale du soumissionnaire (personne morale)
- (5) Adresse du soumissionnaire
- (6) La concurrence (choix de mode de passation)
- (7) Acheteur public



CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES

ANNEXE N° 4

## Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km

### DECLARATION D'ENGAGEMENT D'ASSURANCES

Je, soussigné.....

(nom, prénom, fonction)

représentant la Société .....

(nom et adresse) m'engage, au cas où je serais adjudicataire du projet : : **Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km** à contacter des assurances couvrant les risques relatifs à l'exécution des travaux conformément aux Cahiers des Clauses Administratives Générales et Particulières, comme indiqué ci-après.

**OBJET DE L'ASSURANCE** : Totalité des travaux faisant l'objet du marché

RISQUES COUVERTS :

- 1 - Assurance de responsabilité civile vis-à-vis des tiers
- 2 - Assurance couvrant les risques des accidents du travail du personnel de l'Entreprise
- 3 - Assurance « Tous risques de chantier » au bénéfice de l'Entrepreneur, du Ministère de l'Équipement et de l'Habitat

**MONTANT ASSURE** : Montant illimité, sans aucune franchise

**PÉRIODE D'ASSURANCE** : Depuis le commencement des travaux jusqu'à la date de la dernière réception définitive. Je m'engage à m'assurer auprès d'une Société d'Assurances agréée par le Ministère des Finances.

Les frais et primes résultant de cette assurance sont inclus dans mes prix unitaires et ne feront l'objet d'aucun paiement séparé sous quelque prétexte que ce soit.

Fait à ....., le.....

Signature du soumissionnaire



CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES

ANNEXE N° 5-1

## Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km

### DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON FAILLITE

Je, soussigné .....

(nom, prénom, fonction)

Représentant de la société.....

(nom et adresse)

Enregistrée au bureau d'enregistrement des sociétés de .....

Sous le n° ..... faisant élection de domicile à .....

(adresse complète) ci-après dénommé « le soumissionnaire » pour le projet : : **Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km** déclare sur l'honneur, ne pas me trouver en état de faillite ou de liquidation judiciaire.

Fait à ....., le.....

Signature du soumissionnaire



CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES

ANNEXE N° 5-2

## Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km

### DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON INFLUENCE

Je, soussigné .....

(nom, prénom, fonction)

Représentant de la société.....

(nom et adresse)

Enregistrée au bureau d'enregistrement des sociétés de .....

Sous le n° ..... faisant élection de domicile à .....

(adresse complète) ci-après dénommé « le soumissionnaire » pour le projet : **Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km** confirme de ne pas avoir fait et je m'engage de ne pas faire par moi-même ou par personne interposée, des promesses, des dons et des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion de tout marché et des étapes de sa réalisation.

Fait à ....., le.....

Signature du soumissionnaire



CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES

ANNEXE N° 5-3

## Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km

### MODELE DE DECLARATION D'INTEGRITE

**A annexer à l'offre (ou au contrat dans le cas d'une procédure négociée), engageant le soumissionnaire, l'entrepreneur, le fournisseur ou le consultant envers le promoteur.**

Nous déclarons et nous nous engageons à ce que nous, ni aucune autre personne, y compris parmi nos dirigeants, employés représentants, partenaires en coentreprise ou sous-traitants agissant en notre nom sur la base de nos instructions en bonne et due forme ou avec notre connaissance et accord, ou avec notre consentement, n'ayons/n'ait commis ou ne commettons/ne commette une quelconque manœuvre interdite (telle que définie ci-dessous) en rapport avec la procédure d'appel d'offres ou dans le cadre de l'exécution ou de la fourniture de travaux, biens ou services concernant le projet des **Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km** et à vous informer au cas où une telle manœuvre interdite serait portée à l'attention de toute personne chargée, au sein de notre société, de veiller à l'application de la présente déclaration.

Pendant la durée de la procédure d'appel d'offres et si notre offre est retenue, pendant la durée du marché, nous désignerons et maintiendrons dans ses fonctions une personne - qui sera soumise à votre agrément, et auprès de qui vous aurez un accès illimité et immédiat - et qui sera chargée de veiller, en disposant des pouvoirs nécessaires à cet effet, à l'application de la présente déclaration.

Nous déclarons et nous nous engageons à ce que ni nous-mêmes, ni aucun autre individu, y compris parmi nos dirigeants, employés, représentants, partenaires en coentreprises ou sous-traitants, agissant en notre nom sur la base de nos instructions en bonne et due forme ou avec notre connaissance et accord, ou avec notre consentement,

- (i) ne soyons visé/ne soit visé par ou autrement soumis à des sanctions de l'UE ou de l'ONU et,
- (ii) en lien avec l'exécution de travaux ou la fourniture de biens ou de services au titre du marché, n'agissions/n'agisse en violation de sanctions de l'UE ou de l'ONU. Au cas où une telle situation serait portée à l'attention de toute personne de notre société chargée de veiller à l'application de la présente déclaration, nous nous engageons à vous en informer.

Si :

- (i) nous-mêmes ou un dirigeant, employé, représentant ou partenaire en coentreprise, le cas échéant, agissant comme indiqué ci-dessus, avons été condamnés / a été condamné par un tribunal, quel qu'il soit, ou sanctionné(s) par une autorité, quelle qu'elle soit, pour un délit quelconque impliquant une manœuvre interdite en rapport avec une procédure d'appel d'offres ou un marché de fourniture de travaux, de biens ou de services au cours des cinq années précédent immédiatement la date de la présente déclaration, ou
- (ii) un quelconque de ces dirigeants, employés, représentants ou encore le représentant d'un partenaire en coentreprise, le cas échéant, a été renvoyé ou a démissionné d'un emploi quel qu'il soit pour avoir été impliqué dans une manœuvre interdite, ou
- (iii) nous-mêmes ou un dirigeant, employé, représentant ou partenaire en coentreprise, le cas échéant, agissant comme indiqué ci-dessus avons été exclus/ a été exclu, ou autrement sanctionnés/anctionné par les institutions européennes ou par une grande banque multilatérale de développement (Groupe Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, Banque Asiatique de Développement, Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, Banque Européenne d'Investissement ou Banque Interaméricaine de Développement, notamment) de la participation à une procédure d'appel d'offres pour cause de manœuvre interdite,

vous trouverez ci-après des précisions au sujet de cette condamnation, ce renvoi ou démission ou cette exclusion, ainsi que le détail des mesures que nous avons prises, ou prendrons, pour garantir que ni nous, ni aucun de nos employés ne commettrons/ne commettra aucune manœuvre interdite en rapport avec le marché [donner les détails si nécessaire].

Nous prenons acte du fait que si nous faisons l'objet d'une décision d'exclusion par les institutions européennes ou par une grande banque multilatérale de développement, nous ne serons pas éligibles à l'attribution d'un marché financé par UE.

Nous accordons au promoteur, ou à une grande banque multilatérale de développement et aux auditeurs nommés par le premier ou la seconde, ainsi qu'à toute autorité, institution européenne ou organe compétent selon la législation de l'Union européenne, le droit d'inspecter ou de copier nos dossiers et archives et ceux de tous nos sous-traitants dans le cadre du marché. Nous acceptons de conserver lesdits documents durant la période généralement prévue par la législation en vigueur mais, quoi qu'il en soit, pendant au moins six ans à compter de la date de réception provisoire du marché.

Aux fins de la présente déclaration, il faut entendre l'expression « manœuvre interdite » au sens qui lui est donné par la Politique antifraude des institutions européennes ou des grandes banques multilatérales de développement.

Par ailleurs, « **le promoteur** » est la personne désignée comme telle dans les documents d'appel d'offres ou le marché.

**Remarque** : Dans le cas d'une procédure internationale de passation de marché, la présente déclaration doit être transmise à RE-MED avec le contrat. Dans les autres cas, elle doit être conservée par le promoteur, qui devra pouvoir la transmettre à RE-MED sur demande.

Fait à : .....,  
le..... Signature du  
soumissionnaire



CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES

ANNEXE N° 5-4

## Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km

### MODELE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

A annexer à l'offre (ou au contrat dans le cas d'une procédure négociée), engageant le soumissionnaire, l'entrepreneur, le fournisseur ou le consultant envers le promoteur.

Nous, soussignés, nous nous engageons à respecter - et à garantir que tous nos sous-traitants respectent - toutes les lois et réglementation du travail en vigueur dans le pays d'exécution du marché, ainsi que l'ensemble de la législation et de la réglementation nationales et toutes obligations figurant dans les conventions internationales et les accords multilatéraux pertinents en matière d'environnement qui sont applicables dans le pays du marché : **Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km**

**Normes du travail** : Nous souscrivons en outre aux principes des huit conventions<sup>(19)</sup> fondamentales de l'OIT concernant le travail des enfants, le travail forcé, la non-discrimination et la liberté d'association, ainsi que le droit de négociation collective. Nous (i) paierons des salaires et des prestations et observerons des conditions de travail (notamment des horaires de travail et des jours de repos) que ne seront pas inférieurs à ceux fixés dans le secteur ou l'industrie là où les travaux inhérents au projet seront réalisés, et (ii) nous consignerons de manière complète et précise l'emploi des travailleurs sur le site.

**Relations au travail** : Nous nous engageons donc à élaborer et à mettre en œuvre une politique et des procédures relatives aux ressources humaines applicable à tous les travailleurs employés au titre du projet, conformément à la norme 8 du Manuel des bonnes pratiques environnementales et sociales des institutions européennes ou par une grande banque multilatérale de développement (Groupe Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, Banque Asiatique de Développement, Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, Banque Européenne d'Investissement ou Banque Interaméricaine de Développement, notamment). Nous effectuerons un suivi de leur application et en rendrons compte régulièrement au Maître de l'Ouvrage ou son représentant, ainsi que de toutes les mesures correctrices jugées nécessaires périodiquement.

**Santé, sécurité et sûreté des travailleurs et des populations** : Nous nous engageons (i) à respecter toutes les lois relatives à la santé et à la sécurité au travail en vigueur dans le pays d'exécution du marché, (ii) à élaborer et à mettre en œuvre les plans et systèmes nécessaires à la gestion de la santé et de la sécurité, conformément aux mesures définies dans le Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) du projet et aux principes directeurs concernant les systèmes de gestion de la sécurité et de la santé au travail définis par l'OIT<sup>(20)</sup>, (iii) à fournir aux travailleurs employés pour le projet un accès à des installations adéquates, sûres et hygiéniques ainsi qu'à des lieux de vie conformes aux dispositions de la norme 9 du Manuel des bonnes pratiques environnementales et sociales des institutions européennes ou par une grande banque multilatérale de développement (Groupe Banque mondiale, Banque Africaine de Développement, Banque Asiatique de Développement, Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement, Banque Européenne d'Investissement ou Banque Interaméricaine de Développement, notamment) pour les travailleurs vivant sur le site, et (iv) à appliquer des dispositifs de gestion de la sécurité qui sont cohérents avec les normes et principes internationaux liés aux droits humains, si le projet nécessite de tels dispositifs.

**Protection de l'environnement** : Nous nous engageons à prendre toutes les mesures raisonnables pour protéger l'environnement sur le site et en dehors de celui-ci et pour limiter les nuisances pour les personnes et les biens résultant de la pollution, de bruit, de la circulation et d'autres événements liés aux aménagements du projet. A cette fin, les émissions, les rejets en surface et les effluents produits par nos activités respecteront les limites, les spécifications ou les prescriptions définies dans le Plan de gestion environnementale et sociale (PGES) du projet ainsi que dans les législations et réglementations nationales et internationales applicables dans le pays d'exécution du marché.

**Performance environnementale et sociale** : Nous nous engageons (i) à soumettre selon la périodicité indiquée dans le dossier d'appel d'offres, des rapports de suivi environnemental et social au Maître de l'Ouvrage ou son représentant, et (ii) à respecter les mesures qui nous sont imposées en vertu des permis environnementaux et dans le Plan de gestion environnementale et sociale (PGES), ainsi que toutes mesures correctrices ou préventives énoncées dans le rapport annuel de suivi environnemental et social.

A cette fin, nous élaborerons et mettrons en œuvre un système de gestion environnementale et sociale qui sera proportionné à la taille et à la complexité du marché, et nous fournirons au Maître de l'Ouvrage ou son représentant, des détails concernant (i) les plans et les procédures, (ii) les rôles et les responsabilités, ainsi que (iii) les rapports



pertinents d'examen et de suivi.

19 <http://www.ilo.org/global/standards/introduction-to-international-labour-standards/conventions-and-recommandations/lang--fr/index.htm>

20 [http://www.ilo.org/safework/info/standards-and-instruments/WCMS\\_107727/lang--fr/index.htm](http://www.ilo.org/safework/info/standards-and-instruments/WCMS_107727/lang--fr/index.htm)

Nous déclarons par la présente que le montant que nous proposons dans notre offre pour ce marché comprend tous les coûts liés à nos obligations de performance environnementale et sociale dans le contexte de ce marché. Nous nous engageons (i) à réévaluer, en consultation avec le Maître de l'Ouvrage ou son représentant, toutes modifications apportées à la conception du projet qui serait susceptible d'entraîner des incidences environnementales et sociales négatives, (ii) à prévenir rapidement par écrit le Maître de l'Ouvrage ou son représentant, de tous risques ou impacts environnementaux ou sociaux fortuits apparaissant durant l'exécution du marché et de la mise en œuvre du projet n'ayant pas été pris en compte précédemment, et (iii) en consultation avec le Maître de l'Ouvrage ou son représentant, à ajuster nos mesures d'atténuation et de suivi des incidences environnementales et sociales en tant que de besoin pour assurer le respect de nos obligations environnementales et sociales.

**Effectif chargé des aspects environnementaux et sociaux** : Nous faciliterons la supervision et le suivi continu, par le pouvoir adjudicateur, du respect de nos obligations environnementales et sociales décrites ci-dessus. A cette fin, nous désignerons et maintiendrons dans ses fonctions, jusqu'à l'achèvement du marché, une équipe chargée de la gestion environnementale et sociale (proportionnée à la taille et à la complexité du marché) – qui sera soumise à l'agrément raisonnable du pouvoir adjudicateur et à laquelle ce pouvoir adjudicateur aura un accès illimité et immédiat – et qui sera chargé de veiller, en disposant des pouvoirs nécessaires à cet effet, à l'application de la présente déclaration environnementale et sociale.

Nous accordons au pouvoir adjudicateur, aux institutions européennes et aux auditeurs nommés par le premier ou la seconde le droit d'inspecter tous nos dossiers, archives, données électroniques et documents relatifs aux aspects environnementaux et sociaux du marché en cours, ainsi que tous ceux de tous nos sous-traitants.

**Remarque** : Dans le cas d'une procédure internationale de passation de marché, la présente déclaration doit être transmise à RE-MED avec le contrat. Dans les autres cas, elle doit être conservée par le promoteur, qui devra pouvoir la transmettre à RE-MED sur demande.

Fait à : ....., le.....

Signature du soumissionnaire



## CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES

ANNEXE N° 6-1

## Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km

La liste du personnel d'encadrement (liste 1) mentionnée ci-dessous doit être accompagnée par toutes les pièces justificatives (diplômes, CV et tout autre document permettant de juger de leur qualification et de leur expérience dans les travaux similaires).

### LISTE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT (LISTE - NOMINATIVE)

<b>Personnel d'encadrement : liste nominative</b>			
<b>PERSONNEL DEMANDE</b>	<b>Niveau ou Spécialité</b>	<b>Nombre (i)</b>	<b>Conditions</b>
Ingénieur, Directeur de Projet	Ingénieur Génie civil ou Ingénieur de spécialité équivalente	1	Expérience générale* minimale de 10 ans et ayant au moins un projet de construction de route avec des matériaux de déchets de construction
Ingénieur, Chargé des chaussées et terrassement	Ingénieur Génie civil ou Ingénieur de spécialité équivalente	1	Expérience minimale de 8 ans et ayant suivi au moins un projet routier relatif aux travaux de construction d'autoroutes ou de routes structurantes (rochades des villes, doublement de routes classées, etc.) pour le compte d'une entreprise.
Ingénieur, chargé de l'assurance qualité	Ingénieur Génie civil ou Ingénieur de spécialité équivalente	1	Expérience générale* minimale de 8 ans et ayant réalisé au moins une mission en tant que chargé de l'assurance qualité ou ayant suivi les travaux de deux (02) projets routiers à l'exception des pistes agricoles, voies communales et les projets de renforcement pour le compte d'une entreprise.
Responsable Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement	Diplôme universitaire en HSSE ou spécialité équivalente	1	Expérience minimale de 3 ans ayant réalisé au moins une mission en tant que chargé de l'hygiène, sécurité, santé et environnement ou ayant suivi au moins les travaux d'un projet de construction.
Responsable Sécurité routière	Diplôme universitaire en génie civil	1	Expérience minimale de 5 ans ayant réalisé au moins deux études routières jusqu'au DAO ou études d'exécution de projet routier jusqu'au récolement.

(i): Le nombre d'années d'expérience sera comptée à partir de la date d'obtention du diplôme jusqu'à la date limite de réception des offres

Fait à ....., le.....

Signature du soumissionnaire



**CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES**

ANNEXE N° 6-2

**Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D  
dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km**

**MODELE DE FICHE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT PROPOSE**

Nom du Candidat.

Poste		
Renseignements personnels	1. Nom du postulant	2. Date de naissance
	3. Expérience professionnelle	
	Année dans l'entreprise	
Emploi actuel	4. Nom de l'employeur	
	Adresse de l'employeur	
	N° de téléphone	Contact (supérieur / service du personnel)
	N° de télécopie	No de télex
	Poste occupé	

Récapituler l'expérience professionnelle selon ancienneté exigée<sup>1</sup>, en commençant par l'emploi le plus récent. Indiquer l'expérience technique ou de gestion qui se rapproche de celle exigée pour le Projet.

De Mois/Année	A Mois/Année	Entreprise	Projet	Poste	Expérience applicable (en ans + mois)

Signature légalisée du candidat

Fait à ....., le.....

Signature du soumissionnaire

**N.B. :** Pour chaque soumissionnaire, il sera exigé la fourniture de copies certifiées conformes des diplômes du personnel d'encadrement.

<sup>1</sup> Voir méthodologie de dépouillement des offres



CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES

ANNEXE N° 6-3

## Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km

### ENGAGEMENT SUR LA LISTE DU PERSONNEL D'EXECUTION

Je, soussigné .....

(nom, prénom, fonction)

Représentant de la société .....

(nom et adresse)

M'engage en cas où je serais adjudicataire du projet : **Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km** à mettre à disposition du chantier au minimum le personnel d'exécution correspondant suivant :

#### Liste Personnel d'exécution (Engagement)

PERSONNEL DEMANDE	Niveau ou Spécialité	Nombre	Expérience exigée
Conducteurs des travaux	* Chaussées	1	Expérience minimale de 8 ans ou ayant un diplôme de technicien supérieur en génie civil avec une expérience minimale de 5 ans
	* Ouvrages en béton	2	
Chefs de chantier	* Chaussées	2	Expérience minimale de 5 ans
	* Ouvrages en béton	2	
Laborantins		1	expérience minimale de 5 ans
Topographe		1	expérience minimale de 5 ans

Je porte également l'engagement à mettre à la disposition du chantier, à n'importe quel moment, et surtout lorsque la situation du marché l'exige, le personnel d'exécution de renforcement pour assurer l'avancement requis par le planning des travaux et ce à la satisfaction du Maître de l'Ouvrage.

Fait à ....., le .....

Signature du soumissionnaire



CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES

ANNEXE N° 7

## Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km

### ENGAGEMENT SUR LA LISTE DU MATERIEL ET LES QUALIFICATIONS

Je, soussigné .....

(nom, prénom, fonction)

Représentant de la société.....

(nom et adresse)

M'engage en cas où je serais adjudicataire du projet : **Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km** à mettre à disposition du chantier au minimum le matériel et les qualifications (avec attestations correspondantes) correspondants, indiqués aux tableaux suivants :

Désignation	Nombre demandé
<b>Transport</b>	
Camions de transport $\geq 10$ T	2
<b>Terrassement &amp; Chaussées</b>	
Bulldozer D9	1
Centrale de fabrication de GRH (80T/h)	1
Niveleuses	2
Compacteurs à pneus $\geq 18$ T	2
Cylindre $\geq 10$ T	2
Chargeur $\geq 3m^3$	2
<b>Produits Noirs</b>	
Finisseur largeur $\geq 8m$	1
Centrale de fabrication d'enrobés à anneau de recyclage (120 T/h)	1
Compacteurs à pneus $\geq 18$ T	2
Cylindre $\geq 10$ T	2

Je porte également l'engagement à rendre disponible, à n'importe quel moment, et surtout lorsque la situation du marché l'exige, le matériel de secours et de renforcement pour assurer l'avancement requis par le planning des travaux et ce à la satisfaction du Maître de l'Ouvrage.

Fait à....., le.....

Signature du soumissionnaire



**CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES**

ANNEXE N° 8-1

**Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D  
dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km**

**CHIFFRES D'AFFAIRES ANNUELS REALISES PAR L'ENTREPRISE DURANT LES CINQ DERNIERES ANNEES**

Nom du Candidat ou du membre d'un groupement d'entreprises.

Toutes les entreprises et tous les membres d'un groupement d'entreprises sont tenus de remplir ce formulaire.

Les renseignements à fournir sont le chiffre d'affaires annuel du Candidat (ou de chaque membre d'un groupement), en termes de montants facturés chaque année aux clients au titre de travaux en cours ou achevés, en Dinars Tunisiens ou en Devises pour les entreprises ou entités étrangères avec indication du nom de la Devise et du taux de change au 31 décembre 2022.

Dans le cas d'un groupement d'entreprises, utiliser une feuille séparée pour chaque membre du groupement.

Les candidats ne seront pas tenus de fournir des lettres de recommandation, certificats ou matériels promotionnels à l'appui de leur candidature ; ce genre de document ne sera pas pris en compte pour l'évaluation de leurs compétences.

Données concernant le chiffre d'affaires annuel <sup>1</sup>		
Chiffres d'affaires		
Année	En Dinars Tunisiens ou en Devises (*)	En Dinars Tunisiens indicatifs (taux de change au 31/12/2022)
2018		
2019		
2020		
2021		
2022		

(\*) Pour les entreprises ou entités spécialisées étrangères avec indication du nom de la Devise.

Fait à ....., le.....

Signature de l'Entrepreneur

<sup>1</sup> Il s'agit des chiffres d'affaires relatifs à des travaux réalisés entre le 1<sup>er</sup> Janvier 2018 et le 31 Décembre 2022.



CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES

ANNEXE N° 8-2

## Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km

### CHIFFRES D'AFFAIRES PAR MEMBRE DU GROUPEMENT

Groupement d'entreprises : Données sommaires

Nom de tous les membres du groupement
1. Chef de file :
2. Membre :
3. Membre :
4. Membre :

Valeur totale du chiffre d'affaires annuel, sous forme de montants facturés convertis en Dinars Tunisiens sur la base du taux de change au 31 décembre 2020 tout en indiquant le nom de la Devise et la valeur de ce taux de change.

Données relatives aux chiffres d'affaires annuels (cinq dernières années)					
Membre	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
	2015	2016	2017	2018	2019
1. Chef de file					
2. Membre					
3. Membre					
4. Membre					
Total					

**Nota :** Les chiffres devront être fournis, selon la décomposition présentée dans le modèle dressé à la page précédente, pour chaque membre du groupement.

Fait à ....., le.....

Signature de l'Entrepreneur



CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES

ANNEXE N° 9-1

## Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km

### LISTE DE PROJETS ANALOGUES DE L'ENTREPRISE

Nom du Candidat ou du membre d'un groupement d'entreprises.

Sur une feuille séparée, en prenant pour modèle l'annexe 9-2, chaque candidat ou membre d'un groupement d'entreprises est tenu d'indiquer tous les marchés qui sont considérés comme travaux analogues, qu'il a réalisés jusqu'à la date limite de la réception des offres. Cette valeur doit être établie en convertissant les monnaies des marchés en Devises (Euros) sur la base du taux de change **cinq (5) jours avant la date limite de réception des offres** tout en indiquant la valeur du taux de change. Ces renseignements doivent être fournis sous forme sommaire, en utilisant pour modèle l'annexe 9-2, pour chaque marché exécuté ou en cours, par le Candidat ou par chaque membre d'un groupement d'entreprises.





CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES

ANNEXE N° 9-2

## Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km

### LISTE DE PROJETS ANALOGUES PAR MEMBRE DU GROUPEMENT

Nom du Candidat ou du membre d'un groupement d'entreprises.

Utiliser une feuille séparée pour chaque marché.

1	Numéro du marché
	Nom du marché
	Pays
2	Nom du maître de l'ouvrage
3	Adresse du maître de l'ouvrage
4	Nature de travaux analogues au marché pour lequel le Candidat désire participer
5	Rôle joué par le Candidat (cocher une seule mention) Unique entrepreneur      Sous-traitant      Membre d'un groupement d'entreprises
6	Valeur totale du marché (une fois achevée ou, pour les marchés en cours, à l'attribution, en monnaies spécifiées)
7	Équivalent en devise
8	Date d'attribution
9	Date d'achèvement
10	Durée du marché (nombre d'années ou de mois)
11	Conditions particulières <sup>1</sup>

Tableau récapitulatif

Désignation des Travaux	Principales <sup>2</sup> Caractéristiques	Date de Commencement	Date D'achèvement	Montant En devises (euros)

Le montant en Devises (Euros) est établi sur la base du taux de change **cinq (5) jours avant la date limite de réception des offres** tout en indiquant la valeur du taux de change.

**NOTA** : Les montants indiqués ci-dessus doivent correspondre à des travaux réalisés jusqu'à la date limite de la réception des offres. Joindre des pièces justificatives de date de commencement et de fin des travaux, tels qu'ordres de service de commencement de travaux et attestation de fin de travaux (procès-verbal de réception des travaux ou pièces justificatives similaires).

Fait à....., le.....

Signature du soumissionnaire

<sup>1</sup> Indiquer les conditions particulières relatives aux diverses opérations menées, telles que le volume annuel des travaux de terrassement, de travaux de chaussées et de travaux de ponts et d'échangeurs.

<sup>2</sup> Description sommaire des travaux, longueur, portée, etc.



CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES

ANNEXE N° 10

## Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km

### LISTES DES LITIGES ANTERIEURS OU ACTUELS

Nom du Candidat ou du membre d'un groupement d'entreprises.

Tous les candidats, y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises, doivent fournir des renseignements au sujet d'éventuels litiges ou cas d'arbitrage résultant de marchés exécutés au cours des dix dernières années ou encore en cours d'exécution. Chacun des membres d'un groupement d'entreprises devra utiliser une feuille séparée.

Année	Sentence de jugement en faveur ou à l'encontre du Candidat	Nom du client, cause et objet du litige	Montant en jeu (valeur courante, en dinars tunisiens)

Fait à ....., le.....

Signature de l'Entrepreneur



## Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km

### CADRES DE SOUS-DETAILS DES PRIX UNITAIRES ET DES COEFFICIENTS DE REGLEMENT

#### 1 - OBLIGATION DE FOURNIR LES SOUS-DETAILS DES PRIX UNITAIRES DU BORDEREAU DES PRIX

1-1 - Les soumissionnaires devront fournir les sous-détails de tous les prix unitaires du bordereau des prix.

1.2. Les sous-détails des prix unitaires de l'Entrepreneur retenu seront annexés au marché et seront utilisés, en particulier pour la fixation des prix des travaux supplémentaires.

#### 2 - PRÉSENTATION DES CADRES DE SOUS-DETAILS DES PRIX

##### 2-1 - Coefficient de règlement

Le soumissionnaire calculera tous ses prix en prix de revient, puis leur appliquera un coefficient de règlement (ou des coefficients de règlement) selon les types de prix afin d'obtenir les prix de vente figurant dans le bordereau des prix. Le coefficient de règlement tiendra compte, des frais généraux de siège, des frais généraux de chantier, des dépenses de chantier non couvertes par des prix unitaires, des faux frais, impôts, assurances, droits de brevets, bénéfices ainsi que de toutes autres charges et aléas.

Le soumissionnaire devra fournir son mode de calcul, en fonction de ces différents postes sur une feuille séparée, placée en tête des sous-détails des prix unitaires.

##### 2-2 - Prix élémentaires de fournitures de matériaux

Les sous-détails de ces prix seront établis sur des cadres de sous-détails conformes au modèle SDP.1. Il a été prévu un pourcentage, à fixer par le soumissionnaire, pour les pertes ou bris éventuels.

Les prix unitaires des transports assurés par le soumissionnaire feront l'objet de sous-détails particuliers à partir des camions utilisés. Les prix de matériaux dans les carrières et lieux d'emprunts exploités par le soumissionnaire feront l'objet de sous-détails en fonction des fournitures, des engins et équipements et du personnel utilisé.

##### 2-3 - Prix élémentaires de salaires

Les sous-détails de ces prix seront établis sur des cadres de sous-détails conformes au modèle SDP.2 pour tous les salaires figurant, soit dans les sous-détails relatifs aux engins et équipements, soit dans les sous-détails des prix unitaires du bordereau des prix.

L'incidence des heures supplémentaires éventuelles sera indiquée en remarque.

##### 2-4 - Prix élémentaires d'engins et équipements

Les sous-détails de ces prix seront établis sur des cadres de sous-détails conformes au modèle SDP.3 pour tous les engins et équipements figurant dans les sous-détails des prix unitaires du bordereau des prix.

##### 2-5 - Sous-détails des prix unitaires du bordereau des prix

Les sous-détails de ces prix seront établis sur des cadres de sous-détails conformes au modèle SDP.4 à partir des prix élémentaires de revient.

#### 3 - CALCUL DE LA PART EN DEVICES ET DE LA PART EN DINARS TUNISIENS

Une décomposition de chaque prix unitaire en dinars (dépenses et taxes locales) et devise sera effectuée dans les conditions suivantes :

- pour les prix élémentaires de fourniture, de main-d'œuvre et d'engins, figurant sur les SDP.1 à SDP.3, en procédant pour chaque prix à une récapitulation en trois lignes : part en dinars, part en devise exprimée en dinars au taux indiqué dans la soumission, montant total exprimé en dinars.
- pour les sous-détails des prix unitaires figurant sur le tableau SDP.4, en remplissant les colonnes correspondantes aux parts en dinars et en devise.



**Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D  
dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km**

**PRIX ÉLÉMENTAIRES DE FOURNITURE DE MATÉRIAUX - MODÈLE SDP.1**

NATURE		PRIX DE REVIENT HT								TVA	COEF. DE RÉGLEMENT	PRIX DE VENTE HT	PRIX DE VENTE TTC	
		FOURNITURES			TRANSPORT			PERTES						PRIX DE REVIENT TOTAL
N°	APPELLATION	U	LIEU DE FOURNITURE	P.U.	DISTANCE MOYENNE	P. U. DE TRANSPORT	COÛT DE TRANSPORT	%	COÛT DES PERTES					
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8) = (6) x (7)	(9)	(10) = (5) x (9)	(11) = (5) + (8) + (10)	(12)	(13)	(14) = ((11) x (13))	(15) = ((11) + (12)) x (13)
REMARQUES														

Fait à ....., le.....

Signature du soumissionnaire



## Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km

### PRIX ÉLÉMENTAIRES DE MAIN-D'OEUVRE SUR LA BASE DE 8 HEURES EFFECTIVES DE TRAVAIL PAR JOUR - MODÈLE SDP. 2

QUALIFICATION		P R I X   D E   R E V I E N T								
N°	APPELLATION	SALAIRES		FRAIS DE DÉPLACEMENT		MAJORATION POUR CHARGES SOCIALES, ASSURANCES, PRIMES, INDEMNITÉS, ETC		PRIX DE REVIENT PAR HEURE	COEFFICIENT DE RÉGLEMENT	PRIX DE VENTE PAR HEURE
		PAR JOUR	PAR HEURE	PAR JOUR	PAR HEURE	PAR JOUR	PAR HEURE			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) =(4) + (6) + (8)	(10)	(11) = (9) x (10)

REMARQUES :

Fait à ....., le.....

Signature du soumissionnaire



CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES

ANNEXE N° 11-4

## Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km

### PRIX ÉLÉMENTAIRES D'ENGINS ET D'EQUIPEMENTS PAR JOUR DE 8 HEURES DE TRAVAIL - MODÈLE SDP. 3

NATURE DE L'ENGIN OU ÉQUIPEMENT		P R I X D E R E V I E N T H T					TVA	COEFFICIENT DE RÉGLEMENT	P R I X D E V E N T E P A R H E U R E H T	P R I X D E V E N T E P A R H E U R E T T C
N°	DESCRIPTION	AMORTISSEMENT ET GROS ENTRETIEN	CARBURANT	LUBRIFIANTS ET PETIT ENTRETIEN	SALAIRE DU CONDUCTEUR	P R I X D E R E V I E N T T O T A L				
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (3) +(4) + (5) + (6)	(8)	(10)	(11)=(7)x(10)	(12) = ((7) +(8))x(10)
REMARQUES :										

Fait à ....., le.....

Signature du soumissionnaire



## Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km

### SOUS-DÉTAIL DES PRIX - MODÈLE SDP.4

Intitulé de la tache : n° du prix du bordereau des prix

DÉCOMPOSITION (1)	U. (2)	Q. (3)	Prix de revient en dinars						TV A (6)	Coef. de règle ment (7)	(8) = (5) x (7)		(9) = ((5)+(6)) x (7)		Tota I HT	Total TTC
			Prix élémentaires (4)			Prix de revient HT (5) = (3) x (4)					Part en dinars HT	Part en Devises HT	Part en Dinars TTC	Part en Devise s TTC		
			Part en Dinars	Part en Devises	Total	Part en Dinars	Part en Devises	Total								
1. MATÉRIAUX ET FOURNITURES																
TOTAL MATÉRIAUX ET FOURNITURES																
2. ENGINES ET EQUIPEMENTS																
TOTAL ENGINES ET ÉQUIPEMENTS																
3. MAIN D'OEUVRE																
TOTAL MAIN D'OEUVRE																
TOTAL POUR QUANTITÉ OU PÉRIODE																
RENDEMENT																
PRIX D'APPLICATION																
REMARQUES :																

Fait à ....., le.....

Signature du soumissionnaire



**CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES**

ANNEXE N° 11-6

**Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D  
dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km**

SOUS-DETAIL DE DÉCOMPOSITION DU COEFFICIENT DE MAJORATION (COEFFICIENT DE RÈGLEMENT)

DÉSIGNATION	POURCENTAGE (%)
<b>FRAIS DE CHANTIER</b>	
Personnel de maîtrise	
Autre personnel	
Déplacement et voyage	
Amenée et repli du matériel	
Frais de fonctionnement	
Fournitures et divers	
Sous-total I	
<b>FRAIS GÉNÉRAUX</b>	
Frais du siège	
Frais financiers	
Aléas, retenue à la source, impôts et bénéfices	
Assurance et cautionnement	
Divers	
Sous-total II	
Total	
Coefficient de majoration sur prix sec hors T.V.A. : $[100/(100-total)] - 1$	

Fait à ....., le.....

Signature du soumissionnaire





## Travaux de mise en œuvre d'un tronçon de route expérimentale RN3D dans le Gouvernorat de Ben Arous, L=1.2km

### CADRE DU PROGRAMME D'EXECUTION DES TRAVAUX

NATURE DES TRAVAUX		QUANTITÉ	NOMBRE D'ÉQUIPE	RENDEMENT PAR ÉQUIPE	RENDEMENT TOTAL	DÉLAIS	MOIS (DANS LA LIMITE DU DÉLAI CONTRACTUEL)
N°	APPELLATION						

Fait à ....., le.....

Signature du soumissionnaire



**CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES**

ANNEXE N° 13

**MODELE D'ENGAGEMENT  
D'UNE CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE**  
(à produire au lieu et place de la Retenue de Garantie)

Je, soussigné – nous, soussignés (1) .....  
agissant en qualité de (2) .....

1/ Certifié - Certifions que (3) ..... a été agréé par le Ministre chargé des Finances en application de l'article 113 du décret n° 2014-1039 du 13 mars 2014 portant réglementation des marchés publics, que cet agrément n'a pas été révoqué, que (3).....

a constitué entre les mains du Trésorier Général de Tunisie suivant récépissé n°.....  
en date du ..... le cautionnement fixé de cinq mille dinars (5000 dinars) prévu par l'article 113 du décret susvisé et que ce cautionnement n'a pas été restitué.

2/ Déclare me - déclarons nous, porter caution personnelle et solidaire (4) .....  
..... domicilié à (5) .....

..... au  
titre du montant de la retenue de garantie auquel ce dernier est assujéti en qualité de titulaire du marché n°. .....  
..... passé avec (6)..... en date du..... enregistré  
à la recette des finances (7)....., relatif (8).....

Le montant de la retenue de garantie s'élève à .....% du montant des acomptes à payer au titre du marché, ce qui correspond à .....Dinars (en toutes lettres),  
et à..... Dinars (en chiffres).

3/ M'engage-(nous nous engageons) solidairement, à effectuer le versement du montant de la garantie susvisés et dont le titulaire du marché serait débiteur au titre du marché susvisé, et ce, à la première demande écrite de l'acheteur public sans que j'ai (nous avons) la possibilité de différer le paiement ou soulever de contestation, pour quelque motif que ce soit, et sans une mise en demeure ou une quelconques démarche administrative ou juridique préalable.

4) En application des dispositions de l'article 111 n° 2014-1039 susvisé, la caution qui remplace la retenue de garantie devient caduque après que le titulaire du marché se soit acquitté de toutes ses obligations, et ce, à l'expiration du délai de quatre à partir de (9) .

Si le titulaire du marché a été avisé par l'acheteur public , avant expiration du délai susvisé, par lettre motivée et recommandée ou par tout autre moyen ayant date certaine, qu'il n'a pas honoré tous ses engagements, il est fait opposition à l'expiration de la caution. Dans ce cas, la caution ne devient caduque que par main levée délivrée par l'acheteur public.

Fait à....., le.....

- (1) Nom(s)et prénom(s) du signataire(s)
- (2) Raison sociale et adresse de l'établissement garant
- (3) Raison sociale de l'établissement garant
- (4) Nom du titulaire du marché
- (5) Adresse du titulaire du marché
- (6) Acheteur public
- (7) Indication des références d'enregistrements auprès de la recette des finances
- (8) Objet du marché
- (9) Réception définitive ou l'expiration du délai de garanti



**CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES**

ANNEXE N° 14

**MODELE D'ENGAGEMENT D'UNE CAUTION PERSONNELLE ET SOLIDAIRE**

(à produire au lieu et place de la Caution Définitive)

(Marche assorti d'un délai de garantie et d'une retenue de garantie)

Je, soussigné – nous, soussignés (1) .....  
 agissant en qualité de (2) .....

1/ Certifié - Certifions que (3) .....a été agréé par le ministre chargé des Finances en application de l'article 113 du décret n° 2014-1039 du 13 mars 2014 portant réglementation des marchés publics, que cet agrément n'a pas été révoqué, que (3) .....  
 a constitué entre les mains du Trésorier Général de Tunisie suivant récépissé n° .....

.....  
 en date du ..... le cautionnement fixe de cinq mille dinars (5000 dinars) prévu par l'article 113 du décret susvisé et que ce cautionnement n'a pas été restitué.

2/ Déclare me - déclarons nous, porter caution personnelle et solidaire (4) ..... domicilié à (5) ..... au titre du montant du cautionnement définitif auquel ce dernier est assujéti en qualité de titulaire du marché n° ..... passé avec (6)..... en date du .....

enregistré à la recette des finances (7) .....relatif à (8) : .....  
 ..... Le montant du cautionnement définitif s'élève à .....% du montant du marché, ce qui correspond à .....Dinars (en toutes lettres), et à ..... Dinars (en chiffres).

3/ M'engage-(nous nous engageons) solidairement, à effectuer le versement du montant de garanti susvisés et dont le titulaire du marché serait débiteur au titre du marché susvisé, et ce à la première demande écrite de l'acheteur public sans que j'ai (nous ayons) la possibilité de différer le paiement ou soulever de contestation, pour quelque motif que ce soit et sans une mise en demeure ou une quelconques démarche administrative ou juridique préalable.

4) En application des dispositions de l'article 13 du décret n°2022-68 du 19 octobre 2022 édictant des dispositions spéciales pour l'amélioration de l'efficacité de la réalisation des projets publics et privés , le cautionnement définitif ou son reliquat est restitué au titulaire du marché ou la caution qui le remplace devient caduque ,à condition que le titulaire du marché se soit acquitté de toutes ses obligations avec le respect des délais réglementaires ,et l'obtention du procès-verbal de la réception définitive du projet sans réserve. Dans ce cas le procès-verbal de la réception définitive remplace l'attestation de mainlevée auprès de l'institution financière qui à accordé la caution .

Fait à....., le.....

- (1) Nom(s)et prénom(s) du signataire(s)
- (2) Raison sociale et adresse de l'établissement garant
- (3) Raison sociale de l'établissement garant
- (4) Nom du titulaire du marché
- (5) Adresse du titulaire du marché
- (6) Acheteur public
- (7) Indication des références d'enregistrements auprès de la recette des finances
- (8) Objet du marché